

14<sup>ème</sup> Percée du Vin Jaune à Poligny  
Dimanche 7 Février 2010

La traditionnelle sortie à la Percée du Vin Jaune permet aux bénévoles et sympathisants du Comité des Fêtes et de Jumelage de se retrouver pour un moment convivial avant de se réinvestir dans le programme annuel de manifestations.

Pour sa 14<sup>ème</sup> édition, cette grande fête se déroulera sur le territoire de la commune de Pologny où avait déjà eu lieu la première percée en 1997. La cérémonie de la mise en perce du cru 2003 se déroulera à 11H30. Nous partirons de la **Salle des Fêtes Georges Taiclet à Ronchamp à 8H00 précises**, et nous espérons revenir aux alentours de 20H30... si tout se passe bien.

Les places resteront limitées à un seul autocar, et deux tarifs sont mis en place pour les participants : **24 €** pour les membres du Comité des Fêtes et de Jumelage et les bénévoles se mobilisant régulièrement pour les manifestations organisées par l'association, et **30 €** pour les autres personnes intéressées. **Toute réservation non accompagnée du règlement du montant intégral correspondant (par chèque à l'ordre du Comité des Fêtes et de Jumelage de Ronchamp) ne pourra être prise en compte.**

Merci de renvoyer la décharge ci-dessous à l'adresse suivante et de prévenir au minimum 48 heures à l'avance en cas de dégonflement :

David TOURDOT  
8 route de la Selle  
70250 RONCHAMP  
☎ 06.62.45.66.08



Mlle-Mme-M. \_\_\_\_\_ déclare être en pleine possession de ses moyens et assumer le risque de se rendre à la Percée du Vin Jaune à Poligny le dimanche 7 février 2010.

De même, je renonce à poursuivre le Comité des Fêtes et de Jumelage de Ronchamp en cas d'embuscade ayant pu retarder un des membres de cette équipée.

Nombre de membres ou de bénévoles du CDFJ : \_\_\_\_\_ x 24 € = \_\_\_\_\_ €  
Nombre de personnes embrigadées : \_\_\_\_\_ x 30 € = \_\_\_\_\_ €  
soit TOTAL DÛ : \_\_\_\_\_ €

Signature :